

**Ecole Elémentaire
Jacques PREVERT**

79 rue de Secours
54710 LUDRES

☎ 03 83 25 86 55

✉ 0541752L@ac-nancy-metz.fr

Compte rendu Conseil Ecole du 27 mars 2018

La séance débute à 18H00

Etaient Présents:

Mme Voirpin, Mme Aubert, Mme Feddaoui, Mme Goetz, Mme Herbe, Mme Boetsch, M. Pantaléon, M. Fort , enseignants.

Mme Farges, Mme Gury, Mme Lenoir Courtine, Mme Mascherin, parents élus.

Mme Lenizski, M. Grancolin, représentants de la Municipalité

Absent excusé : Monsieur Vinkler, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Vandoeuvre.

1. Point sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée de septembre 2018

Le 9 janvier 2018, un vote à bulletin secret a été réalisé lors d'un conseil d'école extraordinaire.

Les membres devaient se prononcer pour ou contre les horaires ci-dessous :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 16 h30.

Les résultats du vote ont été les suivants :

Nombre de votants : 16 **11 pour** **5 contre.**

Les quatre écoles de Ludres se sont prononcées sur ces horaires et trois ont validé cette organisation.

M. le Maire de Ludres a fait remonter cette proposition auprès de la DSDEN sous couvert de Monsieur Vinkler. Elle est en cours de validation.

En ce qui concerne le temps de restauration scolaire, Mme Lenizski propose qu'à la rentrée prochaine, les CP prennent leurs repas en même temps que les maternelles (vers 12h15) afin de leur éviter une trop longue attente. Il est cependant probable qu'ils ne pourront plus aller faire des activités à la MJC Brassens.

2. Présentation des projets et des actions pédagogiques en cours et à venir

● Toutes les classes :

- Participation aux partages littéraires organisés par la circonscription de Vandoeuvre sur le thème du roman historique. Un travail en littérature continue à être effectué avec comme point d'orgue un grand jeu de l'oie au troisième trimestre.

Les dates retenues pour les rencontres sont les suivantes :

- Le vendredi 25 mai matin pour les CP, les CP/CE1 et une classe de l'école Loti.

- Le vendredi 25 mai après-midi pour les CE1 et une classe l'école Loti.

- Le mardi 29 mai matin pour les CM1/CM2 et les CE2/CM1 avec une classe de Vandoeuvre.

M. Fort fait la demande à Mme Lenizski de pouvoir utiliser la salle Jean Monnet de la mairie de Ludres pour pouvoir accueillir convenablement les élèves.

- Le lundi 28 mai après-midi pour les CE2 avec les CE2/CM1 de l'école Loti.
- Le lundi 11 juin pour les CM2 au collège Monod.

- Fin du Cycle tir à l'arc pour les CM2.

- Cycle natation les lundis après-midis du 26 mars au 15 juin 2018. La première séance du 26 mars a été annulée pour les classes de Mme Aubert, Mme Voirpin et M. Pantaléon. La société de transport « Tourisme Néodomien » n'a pas honoré sa commande et a oublié d'envoyer deux bus. C'est un incident d'autant plus regrettable que M. Grandcolin et M. Fort avaient fait le nécessaire auprès du transporteur.

● **Projet fresque Jacques Prévert :**

Une subvention DRAC a été accordée pour la réalisation de la fresque. Il y eu un changement d'artiste et c'est Mme Katia Mourer qui mènera ce projet en partenariat avec les enseignants et les 7 classes de l'école.

Celle-ci est déjà intervenue à trois reprises et a travaillé sur le cercle chromatique avec toutes les classes.

Les prochaines interventions de l'artiste auront comme objectif de recueillir les diverses productions graphiques réalisées dans les classes et de guider les enseignants vers la réalisation de la fresque.

Celle-ci sera réalisée au cours du mois de mai sur le mur du préau de la cour du haut. La date de vernissage n'est pas encore arrêtée (fin juin).

La peinture en blanc des poteaux du préau doit être effectuée durant les vacances d'avril par les chantiers jeunes de la mairie de Ludres.

● **Cycle 2**

- La fête du 100 chez les CP
- Visites régulières à la médiathèque de Ludres

● **Cycle 3**

- En partenariat avec le musée de l'Histoire du Fer de Jarville qui va organiser une exposition sur la Tour Eiffel, participation à un jeu concours avec comme objectif la réalisation d'une maquette de Tour Eiffel ainsi que la rédaction d'une note scientifique. Une visite du musée pour l'exposition « Tour Eiffel » fera suite à ce concours pour les 3 classes.

Mme Lenizski propose que la mairie prenne en charge les transports.

- Interventions en classe pour les CM2 et les CM1/CM2 d'un animateur du CPIE de Nancy Champenoux (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) sur la thématique de l'énergie. Trois séances ont eu lieu de mi-janvier à début février.

Les élèves ont travaillé sur les différentes sources d'énergie et ont été sensibilisés aux moyens d'économiser l'énergie.

- Visite de la villa Majorelle pour les CM2 le jeudi 1^{er} février.

- Visite de l'exposition Homo Numéricus à l'ESPE de Maxéville pour les 3 classes, le vendredi 16/02, mardi 20/02 et mercredi 21/02. Les élèves ont pu s'initier au codage avec un robot et découvrir la réalité virtuelle.

● **Festi'vélo**

Pour la deuxième année, les CM1/CM2 et les CM2 participeront à la manifestation Festi'vélo le lundi 28 mai 2018 près de la base nautique de Messein. Plusieurs classes des écoles du secteur seront présentes pour une journée où plusieurs ateliers seront proposés aux élèves :

- Atelier rond point (avec la prévention Maif).

- Atelier mécanique autour du vélo.
- L'équipement du cycliste (avec la DDT)
- une boucle autour de l'étang.
- Exposition sur le thème du vélo.

Les élèves se rendront sur site à vélo. Les sorties vélo étant très réglementées, M. Fort sollicite les parents volontaires qui souhaiteraient accompagner et leur propose une session d'agrément vélo qui aura lieu le samedi 21 avril à 9h00 à l'école.

M. Fort demande également à Mme Lenizski la présence de la police municipale pour encadrer les trajets allers et retours le jour de la sortie.

● **Liaison CM2/6^{ème}**

- M. Beaufort principal du collège et Mme Séquer (professeur d'allemand) viendront présenter le collège de Ludres aux parents le mardi 3 avril à 18h00 à l'école. La journée Portes Ouvertes du collège aura lieu le samedi 7 avril de 9h00 à 12h00.
- Mme Séquer viendra faire un cours d'allemand aux CM2 le mercredi 4 avril.
- Les CM2 iront visiter le collège le mardi 22 mai. Ils auront la possibilité de prendre leur repas au restaurant scolaire du collège

● **ELCO (Enseignement des langues et cultures d'origine)**

Cet enseignement s'adresse à tout enfant dont la famille en fait la demande, quelle que soit sa nationalité ou son origine, dans la limite des places disponibles.

Pour la prochaine rentrée scolaire, dans le cadre des accords passés avec les pays, les langues suivantes sont proposées : Arabe, croate, italien, portugais, serbe et turc. Les cours d'ELCO concernent uniquement les élèves du CE1 au CM2, sont d'une durée de 1h30 à 3h00 par semaine et hors temps scolaire (mercredi après-midi ou le soir après la classe) et peuvent se dérouler sur autre école que celle de l'enfant.

Les ambassades concernées mettent à disposition des professeurs et cette langue fait l'objet d'un véritable enseignement.

Cependant, pour que ces cours soient mis en place, il faut un nombre suffisant d'élèves. De plus, en fonction des réalités géographiques locales et des moyens mis à disposition par les ambassades, **il n'y a aucune certitude** que les demandes faites par les parents (sur le questionnaire transmis par l'école) aboutissent pour la prochaine rentrée scolaire. L'anglais ne fait partie du choix des langues proposées puisqu'il fait l'objet d'un apprentissage sur le temps scolaire par les enseignants de l'école.

Le retour des parents fait état de quinze demandes pour de l'italien et d'une demande pour de l'arabe.

3. Bilan classe de neige

Cette année, les deux classes de CM1/ CM2 de M. Pantaléon et de CM2 de M. Fort (soit 50 élèves) ainsi que deux classes de l'école Pierre Loti sont partis ensemble du lundi 12 mars au dimanche 18 mars au centre Creil'Alpes des Carroz géré par la FOL (Fédération des Œuvres Laïques). Les élèves ont pu bénéficier de 6 séances de ski, d'une visite au Centre de la Nature Montagnarde de Sallanches, d'une intervention d'un pisteur secouriste qui est venu expliquer son métier, et d'une sortie raquettes.

L'ambiance a été excellente et les élèves reviennent enchantés de leur séjour. Les très bonnes conditions d'enneigement ont permis aux enfants de progresser rapidement .L'équipe d'animation était efficace et à l'écoute des enfants. La qualité des repas était également satisfaisante. L'entente avec les collègues et les élèves de l'école Loti a été très bonne.

La médaille de ski remise aux enfants par les moniteurs ESF ainsi qu'un petit porte-clé personnalisé avec le nom ont été payés à chaque enfant par la coopérative de classe.

Le bilan est une nouvelle fois très positif et les enseignants souhaitent repartir l'année prochaine. Cependant, afin de découvrir une autre structure, M. Fort et M. Pantaléon ont fait la demande auprès de Mme Lenizski et M. Grandcolin de partir dans l'autre centre des Carroz également géré par la FOL 74.

De plus, afin de permettre aux élèves de ne pas enchaîner 6 séances de ski consécutives et d'avoir une journée sans ski, ils souhaiteraient partir du mardi au mercredi de la semaine suivante.

M. Fort remercie la mairie pour le maintien de la classe de neige qui reste un moment fort dans la scolarité des écoliers ludréens.

Enfin, un travail avec les tablettes numériques sera réalisé par les élèves et un livre numérique souvenir sera réalisé avant la fin de l'année scolaire.

4. Photographie scolaire

Comme l'année dernière, c'est la société « *Photographie Mathieu* » qui interviendra le mardi 10 avril.

Une photo de classe et une formule individuelle avec des portraits seront proposées. Les parents seront destinataires d'un bon de commande qu'il faudra retourner à l'école avec le règlement.

5. Point sur la coopérative scolaire

Jusqu'à présent, la coopérative possédait un compte à la banque postale.

A compter du 1er janvier 2018 chaque dépôt d'espèces sera facturé 6 €.

Cette décision de la Banque Postale a été prise au niveau national, et concerne donc l'ensemble des coopératives du pays. Elle a fait l'objet de nombreuses tentatives de négociation de la Fédération Nationale de l'OCCE, qui a obtenu que pour l'année civile 2018, les trois premiers dépôts ne soient pas facturés.

Cependant, face aux frais exagérés que cela engendrerait, il a été décidé de changer d'organisme bancaire et le compte bancaire est désormais affilié au CME (Crédit Mutuel Enseignant).

Etat du compte au 27 mars 2018 : 5 364 euros.

6. Sécurité et point sur les travaux

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

- Un second exercice alerte incendie a été réalisé le 27 mars : évacuation rapide et efficace en 3 min 20s vers le point de rassemblement situé sous le préau.

Deux classes n'ont pas pu rejoindre immédiatement le point de rassemblement puisque les enseignants (qui exercent à temps partiel sur l'école) ne possèdent pas la clé du portail. Une demande est faite auprès de la mairie pour les en doter.

- Durant la semaine de la rentrée des vacances de février, les classes du rez de chaussée de Mme Feddaoui et de Mme Aubert étaient très loin d'être suffisamment chauffées. Les températures relevées par Mme Aubert dans sa classe sont régulièrement en dessous de 15 ° et les élèves ont froid.

M. Fort demande à ce que lors d'une rentrée de vacances ou d'un retour de week-end, le chauffage soit remis en route bien avant le retour des élèves et pas le matin même.

- Mme Herbé fait régulièrement remonter auprès des services techniques un problème de fuite d'eau dans sa classe non résolu à ce jour.
- Deux nouvelles classes seront dotées d'un Tbi à la rentrée prochaine et une classe sera refaite.

7.Fête de fin d'année.

Le spectacle à la salle Chaudeau aura lieu le vendredi 22 juin 2018.

La date d'inauguration de la fresque reste à être fixée en fonction de son avancement.

Pour les sorties de fin d'année :

CP, CP/CE1 et CE1 : Fort aux énigmes le lundi 25 juin à Mont-lès-Neufchâteau.

CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 en attente de réponses.

Prochain conseil d'école : mardi 26 juin 2018 à 18h00.

Fin de séance à 19h40

Le Président :
N. Fort

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'N. Fort', written over a grid pattern.

La secrétaire de séance :
C. Herbe

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Herbe', written over a grid pattern.